

**SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE « Ardèche Musique et Danse »**  
**Compte-rendu**  
**du Comité Syndical du vendredi 25 mai 2018**  
**à Privas (18h30)**

**Etait présent :**

Monsieur : Paul BARBARY (titulaire),

**Etaient absents ou excusés :**

Mesdames : Nadine ABARO (suppléante), Madame Laurence ALLEFRESDE (titulaire), Stéphanie BARBATO (titulaire), Nadine BERNE (titulaire), Pascale BORDE-PLANTIER (titulaire), Josette CLAUZIER (démissionnaire), Patricia CURTIUS-LANDRAUD (suppléante), Mireille DESESTRET (suppléante), Chantal FORCHERON (suppléante), Béatrice FOUR (titulaire), Christine FOUR, (titulaire) Virginie JUSTAMOND (titulaire), Corine MALIGE (titulaire), Josette MILGRAM-TODOROVITCH (suppléante), Isabelle POULLENARD (suppléante), Marie-Hélène REYNAUD (suppléante), Bernadette ROCHE (suppléante), Marie-Christine SELLIER (titulaire), Brigitte TORTET (suppléante),

Messieurs : Michel BOUTRAN (démissionnaire), Robert COMBE (démissionnaire), Pierre-Yves CUNY (titulaire) Denis DUCHAMP (suppléant), Philippe EUVRARD (suppléant), Christophe FAURE (titulaire), Jean-Pierre GUIBERT (suppléant), Raoul L'HERMINIER (titulaire), Olivier PEVERELLI (suppléant), Marc-Antoine QUENETTE (suppléant), Denis REYNAUD (titulaire), Jean-Jacques SOUMILLE (démissionnaire),

**Etaient présents sans voix délibérative :**

Mesdames : Valérie CHAMBOULEYRON (Directrice des Ressources Humaines, Syndicat Mixte Ardèche Musique et Danse), Amandine LARRA (Secrétaire de direction administrative, financière et ressources humaines, Syndicat Mixte Ardèche Musique et Danse),

Messieurs : Jean-Marc FABIANO (Directeur général, Syndicat Mixte Ardèche Musique et Danse), Arzel MARCINKOWSKI (Chargé de mission responsable de l'accompagnement des territoires et du schéma départemental des enseignements, des pratiques et de l'éducation artistiques, Conseil départemental de l'Ardèche), Lionel MARIANI (Directeur administratif et financier, Syndicat Mixte Ardèche Musique et Danse).

Ordre du jour :

- ✓ Approbation du procès-verbal du comité syndical du 2 mars 2018,
- ✓ Demandes de sortie des communes de Rochepaule, Saint-Christol et Bourg-Saint-Andéol,
- ✓ Demande de tarification exceptionnelle,
- ✓ Participation des familles année scolaire 2018-2019 - nouvelles grilles tarifaires,
- ✓ Définition des règles tarifaires,
- ✓ Conventions de mises à disposition d'agents,
- ✓ Fixation du nombre de représentants du personnel au comité technique placé auprès du Syndicat Mixte et décision du recueil de l'avis des représentants de la collectivité,
- ✓ Points divers.



Monsieur le Président, Paul BARBARY déclare la séance ouverte à 18h30. Il constate que le quorum n'est pas atteint.

Avant de lever la séance, il demande à ce que soit consigné dans le présent compte-rendu le fait qu'un magistrat de la Chambre régionale des comptes d'Auvergne, Rhône-Alpes a inscrit à son programme de travail 2018 le contrôle des comptes et de la gestion du syndicat mixte pour les exercices 2012 et suivant. Un travail extrêmement important devra être réalisé par les équipes administratives du syndicat mixte dans un temps très contraint et plusieurs rencontres avec le Magistrat seront programmées.

La séance est levée à 18h35 et reportée au jeudi 31 mai à 14h00.